



Open des Sapeurs Pompiers 13
Am/Am jeudi 27 mars
Golf de la Cabre d'Or

REGLEMENT DE L'EPREUVE

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs licenciés auprès de la FFG et à jour de leur certificat médical.
Compétition réservée aux golfeurs amateurs (exceptionnellement aux professionnels)
Epreuve réservée aux partenaires, entreprises et associations.

FORME DE JEU

18 trous en shamble par équipe de 3 joueurs.
Le meilleur score en Brut et en Net par trou seront retenus

Départs en shot-gun à 13h00

Le joueur dit « Am » doit avoir un index inférieur ou égal à 5 (dans le cas contraire, son index sera ramené à 5)
Marques de départs pour le « Am » : Dames : bleues / Messieurs : blanches

Les 2 autres joueurs de l'équipe quelque soit leur index, partiront des repères ci-dessous
Marques de départs : Dames : rouges / Messieurs : jaunes

En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries), le Comité de l'épreuve aura toute possibilité pour organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de l'épreuve.
Départage sur les 9, 6, 3 et dernier trou (selon RMS).

TEMPS DE JEU

Dans chaque partie, le joueur « Am » sera le référent du temps de jeu.

- contrôler le temps de jeu à la sortie de chaque trou
- veiller à ne pas se faire distancer par la partie qui précède
- demander à sa partie d'accélérer si celle-ci prend du retard

ENGAGEMENT

280€ à régler au Golf de la Cabre d'Or **avant le jeudi 20 mars 2025.**
Paniers repas, Shamble à 3 et soirée dînatoire à partir de 18h30

PRIX

1^{ère} Brut / 1^{ère} Net
La remise des prix aura lieu lors de la soirée dînatoire

COMITE DE L'EPREUVE

Directeur du Golf : Yanick JACQUET
Adjointe Direction : Christel BOITIER
Organisateur : Régis SERRA